

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</b>
--

Séance du 16 novembre 2010  
Date de convocation: 10 novembre 2010

L'an deux mille dix, le 16 novembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : Rémi JAVOY, Martine BAUDOIN, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jean-Claude KERVILLA, Micheline LINGER, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Nicole BOURGOIN, Fabienne SIONNEAU, Nathalie RIETH, Marie-Edith MERCIER.

Etaient absents : Olivier BOIS, Christophe DESCHAMPS

Pouvoirs : Olivier BOIS donne pouvoir à Daniel LELAIT  
Christophe DESCHAMPS donne pouvoir à Eric MAINARDI

Nathalie RIETH a été nommé secrétaire

### **Ordre du jour**

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 7 octobre 2010

#### Délibérations :

- Aménagement des abords de la Mairie : choix du Maître d'œuvre, demande de subvention
- Indemnité du trésorier
- Composition des commissions communales
- Déclaration d'intention d'aliéner

#### Point sur les commissions

#### Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 7 octobre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

### **Délibérations**

- **Aménagement des abords de la Mairie, choix du Maître d'œuvre :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de présentation d'aménagement des abords de la mairie.

Une consultation a été lancée afin de choisir le maître d'œuvre.

Sur proposition de la commission urbanisme-travaux, le Conseil Municipal :

Décide de retenir le cabinet Olivier Striblen Sarl pour la réalisation de ce projet,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tout acte concernant ce projet.

- **Aménagement des abords de la Mairie avec accessibilité des personnes à mobilité réduite de la salle du conseil, des mariages et de l'accueil de la mairie : demande de Dotation Globale d'Équipement :**

Le Conseil Municipal,

Autorise Monsieur le Maire a déposé une demande de Dotation Globale d'Équipement auprès de la Préfecture du Loiret pour la réalisation de l'aménagement des abords de la Mairie.

Adopte le plan de financement suivant :

Source	Libellé	Montant H.T	Taux
Fonds propres	Autofinancement	34 860.00€	65%
<b>Sous total 1</b>		<b>34 860.00€</b>	
Etat-DGE		18 771.00€	35%
<b>Sous-total 2</b>		<b>18 771.00€</b>	
<b>Total HT</b>		<b>53 631.00€</b>	

- **Concours du Receveur Municipal, attribution d'indemnité :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

De demander le concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil,

D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% pour l'année 2010,

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à CARTERON Guy, Receveur municipal.

Pour l'année 2010, le montant de l'indemnité est de 428.55€ brut.

- **Composition des commissions communales :**

Monsieur le Maire propose de revoir la composition des commissions communales ainsi que les représentants au sein des structures intercommunales :

- **Composition des commissions communales :**

**Désignation des membres de la commission d'appel d'offres :**

Président : Monsieur Daniel LELAIT

Titulaires : Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Olivier BOIS, Monsieur Eric MAINARDI

Suppléants : Madame Martine BAUDOIN, Monsieur Jacques DUFournier, Monsieur Jean-Claude KERVELLA.

**Délégation donnée au 1<sup>er</sup> adjoint, Charlette Roussel : urbanisme, travaux/ projet école**

Commission urbanisme : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Christophe DESCHAMPS, Madame Micheline LINGER, Monsieur Eric MAINARDI, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Monsieur Rémi JAVOY, Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Jacques DUFournier

Commission travaux : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Monsieur Olivier BOIS, Madame Micheline LINGER, Madame Martine BAUDOIN, Monsieur Jacques DUFURNIER, Madame Danielle COROLEUR.

**Délégation donnée au 2ème adjoint, Jean-Claude Kervella : sécurité/voirie, communication, cimetière**

Commission sécurité/voirie : Monsieur Daniel LELAIT, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Rémi JAVOY, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

Communication : Monsieur Daniel LELAIT, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Charlette ROUSSEL, Madame Martine BAUDOIN, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Nathalie RIETH, Madame Micheline LINGER, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

Cimetière : Monsieur Daniel LELAIT, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Monsieur Rémi JAVOY, Madame Charlette ROUSSEL.

**Délégation donnée au 3ème adjoint, Danielle Coroleur : finances, impôts directs, listes électorales, environnement**

Finances : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Danielle COROLEUR, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Monsieur Rémi JAVOY, Madame Martine BAUDOIN, Madame Micheline LINGER, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Marie-Edith MERCIER.

Impôts directs : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Rémi JAVOY, Madame Martine BAUDOIN, Madame Micheline LINGER, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Charlette ROUSSEL

Listes électorales : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Olivier BOIS, Madame Nicole BOURGOIN, Monsieur Eric MAINARDI,

Représentant de l'administration : Monsieur Tony CHATELIER,

Représentant du Tribunal : Madame Christiane PASQUET, suppléant : Monsieur Max MONTIGNY.

Environnement : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Madame Micheline LINGER, Madame Marie-Edith MERCIER, Monsieur Olivier BOIS.

Représentant de la société civile : Madame Valérie BAUNE.

**Délégation donnée au 4ème adjoint, Fabienne Sionneau : gestion du personnel, CCAS, vie associative et culturelle, caisse des écoles.**

Gestion du personnel : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Jean-Claude KERVELLA.

CCAS, vie associative et culturelle : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Micheline LINGER, Madame Marie-Edith MERCIER, Madame Danielle COROLEUR, Madame Nathalie RIETH, Monsieur Jacques DUFURNIER.

Membres extérieurs : M Jérôme JONCOUX, M Tony CHATELIER, Mme Nicole MONTIGNY, Mme Michèle GRAVIER, Mme Jeannine GAJOCH, M Frédéric RONCE.

Caisse des écoles, affaires scolaires : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Danielle COROLEUR, Madame Micheline LINGER, Madame Nathalie RIETH, Monsieur Olivier BOIS, Monsieur Jacques DUFURNIER, Madame Martine BAUDOIN.

Commission menu : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Danielle COROLEUR, Madame Nathalie RIETH, Madame Martine BAUDOIN.

Représentant des parents d'élèves : Madame Catherine BOURGOIN, Madame Valérie BAUNE.

Comité de Pilotage PLU : Monsieur Daniel LELAIT, Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Eric MAINARDI, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Martine BAUDOIN, Madame Micheline LINGER, Monsieur Rémy JAVOY, Monsieur Jacques DUFURNIER, Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

- **Désignation des délégués au sein des structures intercommunales :**

Communauté de Communes du Val d'Ardoux :

Titulaires : Monsieur Daniel LELAIT, Monsieur Jacques DUFURNIER, Madame Nicole BOURGOIN

Suppléants : Madame Martine BAUDOIN, Monsieur Christophe DESCHAMPS, Monsieur Eric MAINARDI

SMIRTOM :

Titulaires : Monsieur Jacques DUFOURNIER, Madame Nicole BOURGOIN

Suppléants : Monsieur Christophe DESCHAMPS, Monsieur Eric MAINARDI

C3M :

Titulaires : Monsieur Daniel LELAIT, Monsieur Rémi JAVOY

Suppléants: Monsieur Olivier BOIS, Monsieur Jean-Claude KERVELLA

Crèche intercommunale des Marmousets :

Titulaires : Madame Marie-Edith MERCIER, Charlette ROUSSEL, Monsieur Olivier BOIS

Suppléants : Madame Micheline LINGER, Madame Danielle COROLEUR, Madame Nicole BOURGOIN

SICALA :

Titulaires : Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Jean-Claude KERVELLA

Suppléants : Madame Micheline LINGER, Madame Nicole BOURGOIN

Bassin de l'Ardoux :

Titulaires : Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Jean-Claude KERVELLA

Suppléants : Madame Micheline LINGER, Madame Nicole BOURGOIN

Pays Sologne Val Sud:

Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Eric MAINARDI

Office de tourisme : Monsieur Olivier BOIS, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Nathalie RIETH

- **Commissions CCVA**

Commission Economie tourisme : Madame Martine BAUDOIN, Monsieur Jacques DUFOURNIER, Madame Nicole BOURGOIN, Monsieur Eric MAINARDI, Monsieur Rémi JAVOY.

Commission SPANC Environnement : Madame Danielle COROLEUR, Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Micheline LINGER.

Gestion des infrastructures : Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Monsieur Jacques DUFOURNIER, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

Travaux voirie : Madame Charlette ROUSSEL, Monsieur Jean-Claude KERVELLA.

Finances administration : Madame Martine BAUDOIN, Madame Nicole BOURGOIN, Madame Danielle COROLEUR.

Actions sociales, services à la prévention : Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Danielle COROLEUR, Madame Marie-Edith MERCIER.

Communication : Monsieur Jean-Claude KERVELLA, Madame Martine BAUDOIN, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

Sécurité prévention : Madame Nicole BOURGOIN, Monsieur Eric MAINARDI, Madame Martine BAUDOIN.

Culture Education : Madame Fabienne SIONNEAU, Madame Marie-Edith MERCIER.

Sports : Monsieur Eric MAINARDI, Monsieur Christophe DESCHAMPS.

• **Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 57, rue de la Rondelle » :**

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.211-1 et suivants et L.213-1 et suivants ainsi que l'article L.300-1,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mézières Lez Cléry approuvé par le 06/03/2001 modifié le 1er/10/2003,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005 par laquelle le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones UA et NA du POS,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien sis 57, rue de la Rondelle à Mézières Lez Cléry, cadastré ZT 95 et 98, d'une superficie de 21 ares 86 ca, propriété de M Debbouz et Mme Mansouri, pour un montant de 292 000€ reçue en Mairie le 18 octobre 2010,

Après en avoir délibéré :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces parcelles.

• **Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 52, rue du bourg » :**

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.211-1 et suivants et L.213-1 et suivants ainsi que l'article L.300-1,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mézières Lez Cléry approuvé par le 06/03/2001 modifié le 1er/10/2003,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005 par laquelle le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones UA et NA du POS,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien sis 52, rue du bourg à Mézières Lez Cléry, cadastré H 700, d'une superficie de 707 m<sup>2</sup>, propriété de la SCI de Manthelon, pour un montant de 162 000€ reçue en Mairie le 28 octobre 2010,

Après en avoir délibéré :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur cette parcelle.

• **Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 79, route de Jouy » :**

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.211-1 et suivants et L.213-1 et suivants ainsi que l'article L.300-1,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mézières Lez Cléry approuvé par le 06/03/2001 modifié le 1er/10/2003,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005 par laquelle le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones UA et NA du POS,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien sis 79, route de Jouy à Mézières Lez Cléry, cadastré H 660, d'une superficie de 403 m<sup>2</sup>, propriété de la SCI de Manthelon, pour un montant de 180 500€ reçue en Mairie le 28 octobre 2010,

Après en avoir délibéré :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur cette parcelle.

• **Exercice du droit de préemption urbain d'un bien situé « 1, rue de rolland » :**

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.211-1 et suivants et L.213-1 et suivants ainsi que l'article L.300-1,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Mézières Lez Cléry approuvé par le 06/03/2001 modifié le 1er/10/2003,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2005 par laquelle le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones UA et NA du POS,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner un bien sis 1, rue de rolland à Mézières Lez Cléry, cadastré ZS 560p et 561, d'une superficie de 20 ares 32 ca, propriété de Mme RAMET Danielle et M SCHMITT Alain, pour un montant de 106 000€ reçue en Mairie le 9 novembre 2010,

Après en avoir délibéré :

-Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur cette parcelle.

• **Décisions Modificatives n°9 :**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

Opérations financières (01) :

Subventions d'équipement aux personnes de droit privé (2042) : +4000€

Dépenses Imprévues (020) : -1000€

Subventions d'équipement non transférables Département (1313) : +2000€

Subventions d'équipement non transférables Etat (1311) : +1000€

## **Point sur les commissions**

### **Travaux :**

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux informe le Conseil Municipal que les travaux d'extension du local technique sont terminés. Les travaux des gouttières de l'église ont été

réalisés par l'agent technique communal. Enfin l'entreprise Gravier est intervenue pour réaliser quelques travaux au niveau de la couverture de la mairie.

#### **Voirie :**

Le programme voirie pour l'année 2010 a été réalisé. L'entreprise Eurovia est intervenue pour la réalisation de bandes gravillonnées sur la rue de Nuisance. Un renforcement de la signalisation sera réalisé au carrefour de la rue de nuisance.

Les travaux concernant l'aménagement du carrefour sur la RD 15 et la VC 10 avancent normalement, ils seront terminés au début du mois de décembre.

#### **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le Conseil Municipal que le site internet de la commune est en ligne depuis un mois, cependant il n'est toujours pas référencé sur Google. Les statistiques montrent qu'il y a environ 50 visites par jour sur le site. Il est proposé de faire appel aux habitants pour déposer des photos en ligne sur le site.

La commission communication se réunira mardi 23 novembre pour travailler sur le bulletin municipal de janvier.

Monsieur le Maire félicite Monsieur Kervella pour la création du site internet de la commune.

#### **Personnel communal :**

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au personnel informe le Conseil Municipal que les entretiens avec l'ensemble du personnel communal sont terminés. Il en ressort une dynamique positive depuis la rentrée scolaire.

Madame VISOMBLAIN, cantinière au restaurant scolaire, sera remplacée à partir du 16 novembre pour une durée d'un mois par une intérimaire.

#### **CCAS, vie associative et culturelle :**

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au CCAS informe le Conseil Municipal que le goûter des anciens aura lieu cette année le 17 décembre à la salle des fêtes de Mareau.

Il a été proposé de réaliser le repas des anciens du mois de mars cette année avec les anciens de Mareau, cette proposition a été déclinée.

Forum des associations : l'année prochaine le forum des associations pourra être réalisé au niveau du canton.

#### **Conseil d'école :**

Lors du dernier conseil d'école le règlement a été étudié et validé par l'ensemble des membres. Il a été proposé de boucher le bac à cailloux et de le remplacer par une structure de jeux. Les parents d'élèves ont demandé que soit mise en place une étude surveillée pour les élèves après la classe, assurée soit par les enseignantes ou un étudiant. La municipalité ne souhaite pas recruter un agent pour l'aide aux devoirs, cependant il est proposé de faire appel au bénévolat pour encadrer l'étude surveillée.

Monsieur le Maire informe par ailleurs le Conseil Municipal que les effectifs de la garderie sont en constante augmentation surtout le soir ainsi que les plages horaires.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des ossements humains ont été découverts au 10 rue du bourg. La gendarmerie enquête sur l'origine de ces ossements. Il semblerait que leur origine remonte au XI siècle.

**Révision du PLU :** Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réunir la commission élargie afin de discuter sur l'aménagement du bourg, le projet de création d'un parc photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière et l'aire de Vélisurface en présence de la société Valorem et de l'association des Planeurs Mézières-Val de Loire qui viendront exposer leur projet aux membres de la commission.

La cérémonie de la Sainte Barbe aura lieu le samedi 4 décembre à Mézières.

Téléthon : le 3 décembre devant la mairie.

Expo-livres de l'école : 18 et 19 novembre à la mairie (salle du conseil).

Vœux du Maire : le 14 janvier à 19h00 à la salle communale.

Prochaine réunion de conseil municipal : le jeudi 6 janvier 2011 à 20h30.

La séance est levée à 22h30.